

**COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIERS
DU MERCREDI 3 OCTOBRE 2012
ADOPTE LE 28 FEVRIER 2013**



Présents :

Collège des élus

Alain Girard
Jean-François Chazottes
Pascal Perrier

Collège des habitants

Patrick Bourgeois
Michel Lapier
Véronique Burel
Emmanuelle Guenzi
Ali Laouari

Collège des acteurs socio-économiques et associatifs

Pierre Benacquista
Marie-Thérèse Gillard

Karima Djaballi

Invités

M. Chauvet : Maire adjoint
Mme Marconi : Maire adjointe
M. Reberieux : Cabinet de Mme la Maire

Excusés :

Dahmane Bessami
Bekay Mezrhir
Chérif Zekouane
Mustapha Naïdja
Marthe Eit
Nacéra Philippe
René Hans
Sabri Kherbouche
Stéphanie Barré

.....
La séance est ouverte à 20h15.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

Accueil des nouveaux conseillers Quartiers Est

M. Girard accueille les nouveaux conseillers qui se présentent lors d'un tour de table. M. Girard remercie les anciens conseillers pour leur travail et leur dévouement dans la construction de cette nouvelle instance de démocratie que sont les conseils de quartiers.

Bilan, Projet et travaux

Bilan des dernières mandatures

M. Girard donne la parole à M. Lapier, Mme Gillard et M. Bourgeois, auxquels il avait demandé de préparer des éléments afin d'étayer le bilan de cette mandature.

Panneaux lumineux :

Trois panneaux lumineux seront installés les 4 et 5 octobre, le premier à la gare des Saules, le second place du Fer à cheval, le troisième sur la place du marché du Vieil Orly. Un quatrième panneau sera ajouté par la suite, sur la place de la gare, après son réaménagement. Les travaux devraient débuter d'ici la fin de l'année

Panneau d'information du conseil de quartier centre

Ce panneau est situé rue Molière. Il est envisagé d'en installer un second, pour cela il faut réfléchir à un emplacement adapté. Probablement près du hameau de Grignon.





Concernant les rendez vous urbains : M. Girard informe les conseillers que ceux-ci vont reprendre avec l'arrivée d'Amandine Riault et qu'ils seront élargis. Ce dispositif exigé par l'Etat dans le cadre de la rénovation urbaine est une instance de démocratie participative dont les habitants doivent se saisir. Il explique alors les modalités de ces rendez-vous.

Mme Djaballi indique que les dates et horaires ne permettent pas aux actifs de s'y rendre.

Depuis l'arrivée des ASVP, nous pouvons constater une réelle amélioration du stationnement. M. Girard rappelle que ceux-ci privilégient leur mission de prévention, mais il est néanmoins nécessaire de verbaliser. Il explique qu'ils interviennent également dans le cadre de l'enlèvement des véhicules ventouses, en collaboration avec la Police nationale.

Un plan de zone bleue a été défini sur Orly et M. Girard indique que c'est, en partie, pour permettre un stationnement au plus près des commerces. Des conseillers interviennent pour expliquer que persiste un problème concernant l'emplacement des zones bleues aux abords du café de la source et que la circulation s'en trouve considérablement gênée.

L'installation des tri-bornes dans le grand ensemble se poursuit. Celles disposées récemment à la Pierre au Prêtre sont un succès. M. Girard rappelle que cette opération a fait l'objet d'un conventionnement et d'un partenariat avec Valophis, l'Etat, la Région et la Ville. Toutefois, il est à déplorer l'amoncellement de déchets autour des tri-bornes, qui nécessite un ramassage spécial par la commune. En effet, les abords des tri-bornes doivent être dégagés afin de permettre aux collecteurs de réaliser leur mission.



Suite à l'installation de l'antenne relais rue Jenner, les habitants du quartier avaient demandé qu'une enquête soit effectuée par un cabinet indépendant, afin de réaliser l'expertise concernant les risques liés à l'exposition aux ondes. Celui-ci a rendu ses conclusions : l'intensité des ondes est inférieure aux normes requises par l'OMS. Un compte rendu est mis à la disposition du public et un exemplaire a été remis à l'association Orly-Thais Grignon.

M. Benacquista indique qu'il prend acte des résultats donnant des chiffres qui ne dépassent pas les normes tolérées par la réglementation actuelle, mais précise que les habitants ne sont pas pour autant convaincus que ces ondes ne sont pas à terme nocives pour la santé des riverains.

Réalisation de la station « la source » d'Athis Cars

Le quai de cette station est achevé, il est adapté aux personnes à mobilité réduite et un abri bus va être installé rapidement.

Les habitants sont satisfaits de cet équipement, néanmoins, ils regrettent que cette source ne soit plus visible. Il est rappelé que cette source a été asséchée lors de la construction de la maison qui s'y trouve aujourd'hui.

Futur aménagement du carrefour rue Paul Vaillant-Couturier/rue de la Paix

Un stop a été installé avec une matérialisation au sol. Toutefois, tout le monde s'accorde à dire que ce n'est pas satisfaisant, c'est pourquoi, M. Girard a demandé aux services techniques de la Ville de travailler sur un projet d'aménagement du carrefour mieux adapté. M. Riva présente le schéma envisagé. Il s'ensuit un débat sur l'emplacement de ce stop et des ralentisseurs. Tous les participants expliquent que la vitesse des véhicules dans la rue Paul Vaillant Couturier est trop élevée et qu'il faut absolument la réduire par tous les moyens, c'est pourquoi une réflexion avec les habitants sur l'aménagement de ce carrefour est nécessaire.

Réalisation du bassin de récupération des eaux, aux abords de la piscine

Les eaux de la piscine qui partent à l'égout vont être récupérées (750 m³) et être stockées, ce qui permettra aux balayeuses et arroseuses municipales de se ravitailler, de façon écologique et économique.

M. Lapiere demande si l'eau de la piscine est rejetée avant ou après le passage dans les filtres. Il lui est répondu qu'effectivement l'eau est rejetée après le passage dans les filtres. M. Bourgeois demande comment sera aménagé le dessus du bassin de rétention. Pour l'heure, l'idée qui prédomine est l'aménagement d'un espace vert.



Achèvement du square Alfred de Musset

Mme. Gillard indique que les locataires et habitants sont ravis de cet aménagement, très réussi. Toutefois, demeure un problème d'occupation par les jeunes de cet espace, le soir. Elle demande s'il serait possible de déplacer le banc près de la rue Jean Racine, car il donne sur les habitations, ce qui est source de nuisances pour les locataires.

Le point sur la construction du pôle enfance/jeunesse

Cet équipement n'a pas été livré, suite à des faillites successives d'entreprises prestataires. Une réunion est prévue pour passer un nouveau marché public de travaux. Il n'est donc pas prévu de dates pour la livraison de cet équipement.



Informations sur le centre commercial de la Pierre au Prêtre

Il y a eu de nombreuses négociations avec Valophis afin de permettre des conditions de reprise avantageuses de l'ancien magasin ED, c'est un commerçant de fruits-légumes et d'épicerie, qui devrait s'installer d'ici la fin de l'année ; en effet, les responsables d'ED ont tardé à rendre les clés.

Par ailleurs, le bureau de tabac a, quant à lui, été repris.

Des conseillers soulignent un problème de stationnement dû à l'estafette d'un commerçant du quartier, sur la voie piétonne.

M. Girard répond que le nécessaire sera fait par les services de la ville. Il est également fait mention de problèmes d'éclairage public. M. Riva indique que les services techniques sont en cours d'intervention.

Mme Gillard propose que les nouveaux commerces fassent l'objet d'une présentation dans « Orly ma ville », ainsi que sur le site internet de la ville.

Sécurisation du carrefour rue des Maçons/rue du Verger

M. Riva présente le projet d'aménagement de ce carrefour. Il indique qu'une matérialisation du passage piéton va être effectué dans un premier temps.

Château Grignon et ses annexes

Lors du dernier conseil de quartiers, la question concernant l'acquisition de ce domaine avait été posée. La ville attend toujours l'offre de la Fondation des Apprentis d'Auteuil. M. Benacquista voudrait la certitude de la municipalité qu'un véritable parc soit aménagé dans la parcelle naturelle boisée de 5 hectares qui jouxte le château de Grignon comme le souhaite des dizaines de familles dans ce quartier, quel que soit le devenir du château.



M. Laouari pense que le projet d'aménagement prévu : crèche, résidence seniors, et logements sur le site du château de Grignon doit aussi permettre de préserver l'essentiel du parc de grignon, car les espaces verts constituent l'un des atouts de la ville d'Orly. De plus, ce quartier ne bénéficie pas de parcs, contrairement aux deux autres quartiers de la ville. M. Girard confirme la volonté municipale d'y réaliser un parc public.

Fêtes et Animations

Fêtes de la Ville des 2 & 3 juin 2012

Le Samedi 2 juin, le spectacle déambulatoire féérique avec les plasticiens volants a remporté un vif succès, suivi à 23 h par le groupe Bootleg Abba, qui a séduit les Orlysiens.

Fêtes des écoles et des quartiers

Le Conseil de quartier a contribué à participer à la fête de l'école Romain Rolland qui s'est tenue le 9 juin au matin, qui a donné lieu à une belle participation des parents d'élèves.

Festivités du 14 juillet

Le 13 Juillet, malgré la pluie, le feu d'artifices et le bal organisés par la municipalité, ont été maintenus, à la grande satisfaction des Orlysiens qui s'étaient déplacés pour l'occasion. Le conseil de quartier a collaboré au tournoi de pétanque du 14 juillet au parc Mermoz et à l'animation musicale donnée par un groupe de Salsa.

Fête de l'été aux bords de Seine

La Municipalité a ouvert les bords de seine, dès le dernier Week end de mai et ce jusqu'au dernier week-end de septembre, ce qui a permis aux Orlysiens de pique-niquer et de profiter de cet espace qui avait été aménagé pour l'occasion. S'y est d'ailleurs déroulé, le samedi 25 août, à l'initiative de la municipalité, les fêtes de l'été.



Les voyages à la Mer et cinéma en plein air

Comme chaque année, les conseils de quartier, en collaboration avec le service politique de la Ville ont organisé, trois sorties à la Mer qui ont permis à 250 orlysiens de se rendre à Trouville ou à Cabourg. Par ailleurs, cette année, la séance de cinéma en plein air, s'est déroulée le 31 août au parc marcel Cachin, à l'oiseau Pylône où l'on a projeté le film « Slumdog Millionnaire ».

Journées du Patrimoine du 15 & 16 septembre 2012

M. Girard rappelle que le thème National était « le patrimoine caché ». Les Orlysiens ont pu accéder à la butte sous laquelle se trouve la glacière cachée du au Parc Méliès, puis le trou à glaise, où des riverains ont accueilli les Orlysiens. Des livres anciens et rares, entreposés à la Médiathèque municipale, ont été proposés à la consultation du public. Les journées du patrimoine ont pris fin avec l'inauguration de la vigne (réalisée à partir d'un ancien cépage « le Melon »).

Cinéma 3D

Afin de mettre aux normes et à l'ère du numérique, la salle de cinéma du centre culturel, il a été nécessaire de changer le matériel, ce qui a été l'occasion de projeter le film « Avatar » en 3D, au plus grand plaisir des usagers.

La fête de Noël dans le quartier de la Pierre au Prêtre, organisée en collaboration avec les centres de loisirs se déroulera, le **jeudi 27 décembre 2012**. Un sapin sera installé à l'emplacement de l'ancien kiosque de Valophis, il sera décoré par les enfants du quartier.

M. Girard se félicite que toutes ces initiatives soient une réussite, grâce à la participation des familles et des associations dynamiques.

Rapport d'activité municipale

Avant de prendre la parole, **M. Chauvet**, Maire adjoint chargé de la Vie scolaire – Action Educative, remercie les conseillers de quartiers pour leur participation à la réflexion et à la concertation concernant la réalisation des travaux et projets qui ont été accomplis lors des précédents mandats et réaffirme la nécessité d'œuvrer tous ensemble, Municipalité, Conseils de quartiers, citoyens pour la concrétisation de ces objectifs

La rentrée scolaire

M. Chauvet indique que de nombreux postes spécialisés ont été supprimés dans l'éducation nationale, le RASED est réduit à la seule psychologue. Toutefois, le collectif Parents-Enseignants-Municipalité a permis l'ouverture de 5 classes sur la Ville et le taux d'accueil des deux trois ans est satisfaisant.



Le nouvel équipement informatique dans les écoles

M. Chauvet, s'exprime sur ces nouvelles technologies. Il s'agit, après avoir fourni aux écoles primaires des tableaux numériques de poursuivre cet effort, en équipant chaque école de classes mobiles qui permettent aux élèves répartis en binôme, d'accéder au matériel informatique sans changer de classe.

De plus l'enseignant dispose d'un logiciel de supervision lui permettant de vérifier les travaux des élèves. Ceci a nécessité que les enseignants se forment.

Aménagement du groupe scolaire R. Rolland

M. Girard donne la parole à M. Riva afin de présenter ce projet, il indique que l'aménagement du parking du groupe scolaire Romain Rolland est en cours et que l'aménagement devrait se poursuivre en 2013.

Les chiffres clés du budget de la Ville d'Orly

M. Girard présente le tableau du budget 2012. Il explique que les dotations de l'Etat (DGF et DSU) diminuent en 2012, ce qui se traduira par un manque à gagner pour la Commune. Cette perte de ressources devrait s'aggraver dans les prochaines années. Il précise que les arbitrages budgétaires 2013 se dérouleront courant décembre 2012.

La Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

M. Girard explique que les Communes d'Ivry et d'Orly sont les deux seules villes du département à ne pas avoir instauré la TEOM. Il annonce que pour faire face au coût dû à l'augmentation des déchets ainsi que l'obligation prochaine du « Grenelle de l'environnement » d'établir une fiscalité incitative dès 2015, le Conseil municipal a adopté, à son tour, le principe de cette taxe, dont les modalités d'application sont en cours d'élaboration.

M. Bourgois et M. Benacquista demandent quel en sera le coût par foyer fiscal et si la Teom comprend l'enlèvement « du verre » et « si oui », pourquoi avoir enlevé le container installé dans la rue Jenner.

Le Grand stade de Rugby

La Fédération française de rugby a décidé, le 29 juin 2012, de sélectionner la candidature présentée par Ris-Orangis-Evry pour construire son futur Grand stade de 82 000 places. La candidature d'Orly-Thiais a cependant permis de réfléchir à la requalification du site autour de la zone Senia.

Sécurité et Prévention



M. Girard donne lecture de la lettre adressée par le Préfet à propos des nuisances de voirie publique. En effet, dans plusieurs secteurs de la ville, la pratique des « rodéos motos » a lourdement perturbé, cet été, la tranquillité des riverains et a exposé leurs auteurs et les passants à des risques insensés.

La ville a rencontré les services de police le 31/05 et alerté par courrier le Préfet, le Procureur de la république et convoqué une réunion publique le 26 Juin en présence du Commissaire et du représentant du Parquet.

Depuis, la Police a effectué de multiples interventions, saisi plusieurs engins, engagé plusieurs procédures. M. Gramaglia, correspondant du Parquet à la ville d'Orly a reçu 4 des 6 jeunes convoqués. M. Girard donne lecture du courrier adressé par le Préfet mentionnant les mesures mises en œuvre par ses services.

Tour de table des membres du conseil & échange avec le public

M. Benacquista indique avoir parlé du panneau d'affichage jouxtant la boîte postale, afin de faire attention à ne pas le mettre trop près de la clôture d'un riverain.

M. Bourgeois propose que les habitants de ce quartier soient associés à ce projet et qu'une campagne de communication soit effectuée pour une meilleure concertation. Il rajoute qu'une campagne de communication sur l'instauration de la Teom serait également nécessaire.

Un problème se pose villa Rose André où se situent 13 pavillons sur une propriété privée, dont la voirie est très abimée. De plus, l'enfouissement de lignes EDF, téléphones nécessitent un investissement financier très important. Les résidents ont demandé à la municipalité de les recevoir afin de les aider sur des discussions qu'ils ont engagé avec Véolia.

M. Benacquista remarque qu'un « bac pavé » près de la poste s'effondre. **M. Riva** indique que le remplacement est inscrit au budget 2013.

M. Bourgeois signale que le sentier longeant les terrains de tennis, n'est plus accessible aux mamans avec les poussettes. **M. Riva** indique que cette fermeture est temporaire, c'est pour permettre la réalisation d'une voie d'accès au bassin de rétention d'eaux, pour les engins de la commune.

M. Lapier s'interroge sur le fait que les pistes cyclables ne soient pas reliées entre elles, et il demande s'il peut disposer du plan des pistes cyclables. **M. Riva** répond qu'il lui fera parvenir ce plan et qu'il est prévu une jonction entre certaines pistes cyclables.

Mme Gillard demande si un projet d'aménagement est prévu à l'emplacement de l'ancien terrain du garage saint christophe. **M. Girard** répond que des logements en accession seront construits.

Par ailleurs, elle souhaiterait que l'annuaire des commerçants, en ligne sur le site internet de la ville, soit mis à jour régulièrement.

M. GIRARD remercie les membres et lève la séance à 23 h 30.

Il invite les membres à prendre le verre de l'amitié